

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-00000-

L'an Deux Mille Vingt Trois le 13 décembre à Dix-Huit Heures,  
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni  
en session ordinaire, Mairie de Bulhon-le Bourg à Bulhon  
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 30/11/2023

SIAEP DORE -ALLIER

**PRESENTS :** MMES GONINET L., GRENIER M.C.,  
MS BARGOIN J., BRIVARY J.F., DERBIAS J.L., GARMIS F.,  
MS DURUPT S., GIRARD J.B., MAZELIER V., MAURIN D.  
MS ROUVIDANT J.L., ORCIERE T.

**ABSENTS :** MME TARTRY-LAVEST A.,  
MS AURIEL L., BLANCHOZ J., DUROHANY D.

**POUVOIRS :** M. AURIEL L. A M. DURUPT S.,  
M. BLANCHOZ P. A BARGOIN J.,

Place de la Mairie  
63190 LEZOUX  
Tel : 04 73 73 11 51  
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :  
en exercice : 16  
présents : 12  
votants : 14

### DELIBERATION N° 2023-12-3

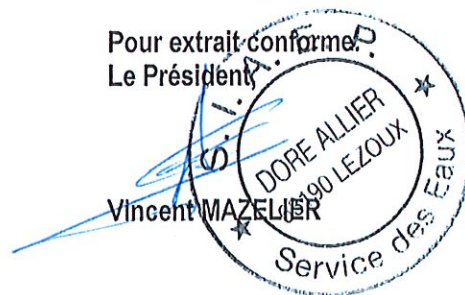
#### OBJET : Produits irrécouvrables, créances en non-valeurs et éteintes

Monsieur le Comptable du SGC de Thiers, nous fait connaître qu'il ne peut recouvrer pour les raisons indiquées sur l'Etat des Taxes et produits irrécouvrables, les sommes dues par les débiteurs désignés dans le tableau

- en annexe 1 d'un montant de 2 532.40 € (deux-mille-cinq-cent-trente-deux euros et quarante centimes)
- en annexe 2 d'un montant de 209.19 € (deux-cent-neuf euros et dix-neuf centimes).

Après avoir délibéré,

La commission Administrative du Syndicat admet en non-valeur la somme totale de 2 741.59 € (deux-mille-cinq-cent-trente-deux euros et quarante centimes).



Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le :  
Publié le :

19 DEC. 2023  
19 DEC. 2023

.../...